

Gennevilliers, le 27 avril 2007

Monsieur le Délégué national
à l'Education prioritaire
Ministère de l'Education nationale.
110, rue de Grenelle, 75007 PARIS.

*Difficultés de fonctionnement
dans certains territoires prioritaires*

Monsieur le délégué national,

L'Observatoire des zones prioritaires reçoit tout au long de l'année différents témoignages d'acteurs de zones et réseaux prioritaires qui lui permettent de suivre la situation et, le cas échéant, de dialoguer avec les uns et les autres sur les réussites mais aussi sur les dysfonctionnements qui lui sont signalés.

Il se trouve qu'en ce printemps 2007 nous avons été saisis au même moment de trois affaires, dans trois académies différentes, où la hiérarchie intermédiaire est clairement mise en cause : ici un inspecteur d'académie adjoint, là un inspecteur de l'Education nationale et ailleurs un principal. Chacun des trois directement responsable du fonctionnement d'un Réseau « Ambition réussite » a manifesté non seulement un grand désintérêt vis-à-vis de ses responsabilités mais encore une volonté manifeste d'empêcher le bon fonctionnement d'un RAR.

Ces observations sont fondées, il ne s'agit pas de rumeurs : nous savons que les IG qui suivent ces réseaux se désolent de la situation. C'est pourquoi nous tenons, par cette lettre ouverte qui sera publiée sur notre site - comme la réponse que vous voudriez bien nous faire parvenir - à vous dire combien, si parfois le manque d'empressement de certains de nos collègues peut nous décevoir, il nous paraît absolument choquant qu'une personne investie d'une mission de responsabilité par l'Education nationale puisse s'opposer aux efforts de tous visant à faire réussir les élèves de ces réseaux.

Il nous semble donc nécessaire que les autorités nationales et académiques fassent cesser ces agissements. Aussi vous prions-nous de bien vouloir demander aux délégués académiques à l'éducation prioritaire de veiller à ce que, dans chaque RAR et chaque ZEP, d'éventuels blocages de ce type ne puissent se produire et encore moins perdurer.

Nous vous prions, Monsieur le délégué national, de croire en notre attachement au Service public de l'Education nationale.

Le président de l'OZP

association Observatoire des zones prioritaires